

Claude-Annette Mermoud, 1376 Eclagnens
Sabine Freymond, 1044 Fey

A l'Assemblée générale des membres de
L'Association des amis de la Fondation
"Les Châteaux"

Bioley-Orjulaz, le 7 mars 2022

Rapport des vérificatrices des comptes pour l'exercice 2021

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificatrices des comptes, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association des amis de la Fondation "Les Châteaux" pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 et couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission est de contrôler et d'évaluer ces derniers.

Compte tenu des examens effectués par sondage, nous pouvons confirmer que :

- Les soldes des comptes du bilan sont justifiés,
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité
- La comptabilité est tenue correctement et selon les règles de l'art

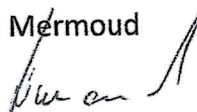
Le solde de caisse de CHF 57.65 non justifié physiquement lors de l'exercice précédent a été versé sur le compte courant BCU en date du 29 septembre 2021.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts.

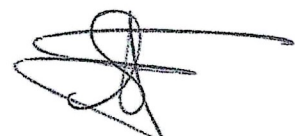
Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons d'adopter les comptes annuels présentant un total de fortune de CHF 228'208.54 ainsi qu'un excédent de produits de CHF 11'494.20.

Les vérificatrices aux comptes

Claude-Annette Mermoud



Sabine Freymond



Annexes : comptes annuels 2021 (bilan, compte de profits et pertes)